



LIONEL FOURNIER DEVIENT DIRECTEUR IMPACT ET SANTE DURABLE D'HARMONIE MUTUELLE

Paris, le 25/09/2024 – La direction Santé et Écologie(s) d'Harmonie Mutuelle, créée en 2021 pour approfondir les engagements environnementaux de l'entreprise et faire de l'environnement un véritable sujet de santé, devient la direction « Impact et Santé Durable ».

Ancien directeur Santé et Écologie(s), Lionel Fournier prend les rênes de cette nouvelle direction au périmètre élargi. Il aura notamment pour mission d'amplifier et de mesurer l'action de l'entreprise sur l'ensemble des facteurs de santé.

UNE DIRECTION AUX AMBITIONS RENFORCÉES

Premier assureur santé de France, membre fondateur du Groupe VYV et entreprise mutualiste à mission, **Harmonie Mutuelle** est convaincue **qu'en agissant positivement sur l'ensemble des facteurs qui impactent directement ou indirectement la santé** – tels que l'environnement, l'activité physique, la santé mentale, les conditions de vie et de travail ou bien encore les relations sociales – **il est possible d'améliorer durablement la santé des individus et celle de la société.**

Afin de renforcer son impact sur l'ensemble de ces facteurs de santé, **Harmonie Mutuelle élargit le périmètre d'intervention de sa direction Santé et Écologie(s) qui devient la direction « Impact et Santé Durable ».**

« Lorsque la direction Santé et Écologie(s) a été créée, nous avons pour objectif de sensibiliser nos adhérents et entreprises clientes aux liens étroits et aux 'co-bénéfices' qui existent entre la santé et l'environnement. Nous souhaitons également les engager à agir en faveur de la transition écologique, et donc en faveur de la santé. En effet, en protégeant la planète, nous préservons également notre santé et inversement. Pionniers dans le secteur, nous avons rempli cette mission avec succès en embarquant l'ensemble de notre écosystème dans cette démarche, notamment grâce à un partenariat innovant noué avec l'ADEME. Nous nous sommes également dotés d'une stratégie climat ambitieuse dont l'objectif est de réduire de 48,2 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Confortés par le travail accompli jusqu'alors, nous souhaitons désormais élargir et approfondir notre action sur l'ensemble des facteurs de santé, sous l'impulsion d'une direction dédiée dont je me réjouis d'accompagner les missions. Cette direction aura un rôle clé à jouer pour permettre à Harmonie Mutuelle, au sein du Groupe VYV, de favoriser les conditions d'une santé durable, auprès de l'ensemble de son écosystème. », déclare **Lionel Fournier, directeur Impact et Santé Durable d'Harmonie Mutuelle, également membre du Comité de Direction Générale.**

DES MISSIONS ÉLARGIES

La nouvelle direction Impact et Santé Durable se voit ainsi attribuer des missions élargies parmi lesquelles :

- **La mobilisation et l'animation de l'ensemble de l'entreprise autour de la raison d'être¹** et des objectifs de mission d'Harmonie Mutuelle. L'approfondissement des actions menées par l'entreprise, et ses différents métiers, sur l'ensemble des facteurs de santé.
- **L'évaluation et la mesure de l'impact des actions menées** sur les facteurs de santé.
- **La poursuite des activités portées par l'ancienne direction Santé & Écologie(s)** telle que l'amélioration de l'impact environnemental d'Harmonie Mutuelle, à travers le déploiement de sa stratégie climat, le pilotage des partenariats initiés dans ce domaine, ou encore la mise en œuvre d'initiatives concrètes, par la coopération dans les territoires, pour favoriser l'adoption de modes de vie à impact positif sur la santé et l'environnement.
- **Le pilotage de la Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle** dont l'action a été réorientée, pour les 4 ans à venir, sur un sujet en cohérence avec sa raison d'être : développer la capacité individuelle et collective pour concourir à un meilleur état de santé globale. Avec l'appui de son conseil scientifique la fondation a notamment choisi de **lutter contre la sédentarité**.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de 88 700 entreprises et de 150 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*
[Harmoniemutuelle.fr](https://www.harmoniemutuelle.fr)



À PROPOS DU GROUPE VYV

¹ Devenue entreprise mutualiste à mission en 2021, Harmonie Mutuelle s'est dotée d'une raison d'être qui la pousse à « agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs ». Pour en savoir plus : <https://www.harmonie-mutuelle.fr/marque/a-propos/entreprise-mutualiste-a-mission>.

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07

